

■ TRAMELAN

# La Fondation Gobat pour la Paix a pris son envol

► **Tramelan pourrait bien se profiler à l'avenir** comme un lieu reconnu de promotion de la paix et du dialogue à l'échelle tant régionale qu'internationale.

► **C'est en tout cas dans ce but, et dans l'idée de perpétuer l'œuvre du Tramelot Albert Gobat,** récipiendaire du Prix Nobel de la paix en 1902, qu'a été constituée officiellement hier au CIP la Fondation Gobat pour la Paix.

► **Présidée par l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey,** cette fondation regroupe une quarantaine de collectivités publiques, dont le canton de Berne et 38 communes du Jura bernois.

En 2018, Beat Geiser, alors conseiller municipal tramelot, et Hervé Gullotti, chancelier de la commune, détaillaient dans ces colonnes leur projet de créer une fondation destinée à promouvoir la paix dans le monde. Un projet ambitieux, par lequel ils souhaitaient perpétuer l'œuvre d'Albert Gobat, politicien tramelot d'envergure récompensé par un prix Nobel pour son engagement en faveur de la concrétisation de la Convention de La Haye de 1899 et tombé dans l'oubli jusqu'à il y a peu.



C'est par visioconférence que le premier événement de la Fondation Gobat pour la Paix s'est déroulé hier, entre Tramelan et Israël. «Dans un contexte de polarisation croissante des opinions, la Fondation Gobat pour la Paix a assurément un rôle à prendre», a estimé Micheline Calmy-Rey. PHOTO STÉPHANE GERBER

Hier à Tramelan, leur projet est donc devenu réalité. À l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée au CIP, les représentants des communes du Jura bernois impliquées, auxquels se sont ajoutés ceux de Biemme et d'Évilard ainsi que du canton de Berne, ont solennellement signé l'acte de fondation. Ceci sous l'œil attentif de l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, choisie pour présider le Conseil de fondation et qui a suivi la cérémonie par visioconférence, coronavirus oblige.

«C'est une journée particulière, qui ne se tient pas sous la forme que nous avions imaginée au départ», a commenté la présidente, faisant référence

aux contraintes liées à la situation sanitaire. «Mais le virus ne doit pas tout paralyser. Nous devons avancer dans la voie des échanges et travailler à notre mission de promotion du dialogue et de la paix, tant à l'étranger qu'à l'intérieur de notre propre pays».

## D'Israël à Moutier

Il faut dire que la mission que poursuit la fondation n'est pas des moindres: «favoriser la paix dans le monde, par le biais de la formation, de la recherche, du conseil, de la communication, de la réception de délégations internationales et par des actions de lobbying en faveur de la paix», stipulent les statuts. Autant dire que l'expérience de

l'ancienne conseillère fédérale en charge des affaires étrangères ne sera pas de trop.

Hier, pour son baptême du feu, la Fondation a ainsi mis sur pied un premier événement. En collaboration avec l'ambassadeur de Suisse en Israël Jean-Daniel Ruch (qui vient d'Eschert, à deux pas de Crémisines, village d'origine d'Albert Gobat), elle avait convié plusieurs représentants de la société civile israélienne, tous issus de communautés différentes, à s'exprimer par visioconférence sur la gestion du coronavirus dans leur pays, mais aussi sur leur perception de la démocratie. Le conflit israélo-palestinien a bien sûr également été abordé, avec cette question restée en suspens: la solution à deux États est-elle toujours pertinente pour régler le conflit?

«C'était très intéressant. Nous avons pu voir que nous avons beaucoup de choses à nous apporter les uns les autres. Aujourd'hui c'était trop court. Il faut dire qu'à l'origine, cette délégation israélienne aurait dû venir 10 jours en Suisse pour découvrir nos institutions. Mais avec le virus, nous devons nous adapter. Désormais, l'idée est de faire se poursuivre le dialogue entre ces différentes voix de la société civile israélienne à un rythme

## Pas d'unanimité

### ► Moutier pas de la partie

Toutes les communes du Jura bernois ont accepté de participer au capital de fondation. Toutes sauf 4: Elay, La Scheulte, Saules et Moutier, cette dernière ayant préféré attendre le résultat du vote sur son appartenance cantonale. «Un choix compréhensible», estime Michel Walther, secrétaire de la Fondation.

### ► La frustration de Beat Geiser

Parmi les grands absents hier figuraient les deux chevilles ouvrières du projet à ses débuts: Beat Geiser et Hervé Gullotti. Le premier s'est fait l'auteur d'une lettre ouverte dans laquelle il exprime sa déception quant aux orientations stratégiques prises par le conseil de fondation, notamment celle d'ouvrir la fondation aux régions voisines. Se sentant mis à l'écart, il regrette de n'avoir pas pu faire entendre sa voix «en tant que père spirituel de la fondation». Hervé Gullotti se dit lui aussi déçu par les orientations prises. «Je souhaite néanmoins tout de bon à la fondation et espère qu'elle pourra faire quelque chose de bien». De son côté, Micheline Calmy-Rey a salué le travail du groupe de travail initial. «L'idée de cette fondation vient des gens d'ici, qui se sont mobilisés pour rappeler que la promotion du dialogue faisait partie de l'ADN de cette région et qui étaient convaincus qu'elle pouvait se montrer utile dans ce domaine. Chacun a été utile. Mais aujourd'hui, il appartient au conseil de fondation de choisir sa stratégie», a-t-elle conclu. Pas si facile d'éviter les conflits... CR

me trimestriel», a expliqué Micheline Calmy-Rey.

La fondation entend donc agir sur le plan international. Mais pas uniquement. «La Suisse doit aussi composer avec ses diversités cantonales. Des conflits existent aussi chez nous», a rappelé la présidente. Le cas de Moutier? «Si on parle de promouvoir la paix régionale, on se heurte forcément à un moment au cas de Moutier. La fondation entend contribuer au dialogue aussi à Moutier. Nous avions d'ailleurs prévu en début d'année un événement sur le thème de la surveillance des votations et l'expérience de l'OSCE en la matière. Cet événement a dû être reporté en raison du coronavirus mais nous espérons toujours pouvoir l'organiser», confie la présidente.

### S'ouvrir aux voisins

Un autre événement est également en projet, dans le canton du Jura cette fois, en lien avec la thématique européenne. Car la présidente n'entend pas confiner la fondation au seul Jura bernois. «Nous souhaitons ouvrir la fondation aux cantons voisins. Le canton du Jura, bien sûr,

mais aussi Neuchâtel, voire Bâle. Cette région est certes périphérique, mais elle est ouverte sur le monde, c'est son ADN», estime la présidente.

Et si Tramelan n'a pas la même symbolique que Genève en matière de coopération internationale, la localisation de la fondation dans la cité tramelote n'en revêt pas moins tout son sens, assure Micheline Calmy-Rey. «L'avantage de Tramelan, c'est ses infrastructures, la possibilité d'amener ici des délégations étrangères pour leur proposer un dialogue au calme, les faire se confronter dans un cadre privilégié.»

En tant que personnalité rompue à l'art du dialogue mais aussi en tant que citoyen du Jura bernois, Jean-Daniel Ruch a de son côté estimé que la Fondation Gobat représentait une formidable opportunité pour la région. «De l'extérieur, on a souvent une image tronquée du Jura bernois, celle d'une région où les gens sont renfermés. Or, elle a produit des personnages à l'aura universelle. Cette fondation est l'occasion de donner une image moderne et plus positive du Jura bernois», a-t-il conclu. CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIR

## CORONAVIRUS

### Pas plus de 100 clients dans les clubs, bars et discothèques

Au vu de l'inquiétante progression du nombre de cas de Covid-19 ces derniers jours, le Gouvernement bernois a annoncé hier un renforcement immédiat des mesures de sécurité dans les clubs, bars et discothèques. Le nombre maximal de clients pouvant y être accueillis simultanément est ainsi abaissé de 300 à 100 personnes. Qualifiant la progression du virus de «dramatique», avec un doublement des cas tous les cinq jours, le Gouvernement exhorte la population à respecter les règles de conduite et d'hygiène. CR

## PÉRY-LA HEUTTE

### Trois membres du Conseil municipal réélus tacitement

Pas de surprise hier du côté du renouvellement partiel des autorités de Péry-La Heutte. Comme le prévoit le règlement d'organisation, la commune devait procéder cet automne à l'élection de trois membres du Conseil municipal. Hier, au terme du délai imparti pour le dépôt des listes, seuls les trois sortants s'étaient présentés. Fabio Scovino, Stephan Eicher et Frank Reichert sont ainsi réélus tacitement pour un nouveau mandat de quatre ans. CR